



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES

AVIS PUBLIC

LIEU DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE LA MRC

Avis public est par les présentes, donné par le soussigné, que le conseil de la MRC tiendra sa séance du 8 septembre 2021 en présence du public, à compter de 19 heures, à la salle du conseil de la MRC à l'adresse suivante :

Édifice Appalaches

233, boulevard Frontenac Ouest, 2^e étage, Thetford Mines (Québec), G6G 5T3

Afin de respecter les mesures mises en place par la Santé publique relativement à la distanciation sociale, les personnes se présentant à la séance du conseil devront respecter les mesures sanitaires mises en place, à savoir :

- Porter un masque
- Se désinfecter les mains
- Respecter la distanciation physique.

Afin de ne pas compromettre la sécurité des personnes présentes, la MRC se réserve le droit de refuser une personne présentant des symptômes de Covid19 ou refusant de respecter les mesures sanitaires. Pour respecter la distanciation physique, le nombre de places est limité.

Donné à Thetford Mines,
ce 3 septembre 2021.

LOUIS LAFERRIÈRE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER